



Les aides sociales pour les étudiants se destinant à devenir enseignant

Etudiants éligibles aux aides du MEN

- Etudiants inscrits en M2 préparant un concours de recrutement d'enseignant du premier et du second degré public ou privé sous contrat
- Effectuant un stage de pré professionnalisation dans un établissement ou une école relevant du MEN
- Dont le revenu brut global des parents ne dépasse pas 60 000€

Présentation du système pour les M2

<i>Revenu</i>	< 32 000 euros							de 32000 à 60 000 euros	> 60 000 euros
BCS du MESR (par an)	Ech. 6 4019 €	Ech 5 3847 €	Ech. 4 3351 €	Ech. 3 2750€	Ech. 2 2145 €	Ech.1 1424 €	Ech. 0 Exo droits	0 €	0€
Aides au mérite du MESR (par an) (environ 8000 étudiants par an)	1800€	1800€	1800€	1800€	1800€	1800€	1800€	0€	0€
Bourses sociale complémentaire du MEN (par an) (nouveau)	0€	0€	0€	0€	0€	0€	1424€	0€	0€
Bourse au mérite complémentaire du MEN (12 000 étudiants de M2 par an) (nouveau)	2500€ ¹	2500€ ¹	2500€ ¹	2500€ ¹	2500€ ¹	2500€ ¹	2500€ ¹	1225€	0€
Stages rémunérés (par stage) (nouveau)	3000€	3000€	3000€	3000€	3000€	3000€	3000€	3000€	3000€
TOTAL (par an)	De 4019 à 9519€	De 3847 à 9347 €	De 3351 à 8851€	De 2750 à 8250€	De 2750 à 7645€	De 1424 à 6924€	De 1424 à 6924€	De 0 à 4225€	De 0 à 3000€

Cas type n°1 : boursier méritant du MEN et du MESR

Etudiant en M2, boursier échelon 3		
	<i>Cas n°1 : classé parmi les meilleurs étudiants de licence (8 000 étudiants)</i>	<i>Cas n°2 : pas classé parmi les meilleurs étudiants de licence mais classé parmi les meilleurs étudiants de M1 (12 000 étudiants)</i>
BCS (MESR)	2750 €	2750 €
Aide au mérite (MESR)	1800 €	0 €
Bourse au mérite (MEN)	+ 700 €	2500 €
Stage 108 heures (MEN)	+ 3000 €	3000€
TOTAL	8250 € (+ 3.700 €)	8250 € (+5.500 €)

Cas type n°2 : boursier méritant éch. 0

Etudiant en M2, boursier échelon 0		
	<i>Cas n°1 : classé parmi les 20% des meilleurs étudiants de licence (environ 8000 étudiants)</i>	<i>Cas n°2 : pas classé parmi les meilleurs étudiants de licence mais classé parmi les meilleurs étudiants de M1 (12 000 étudiants)</i>
BCS (MESR)	Exonération droits d'inscription et de sécurité sociale	Exonération droits d'inscription et de sécurité sociale
Aide au mérite (MESR)	1800 €	0 €
Bourse au mérite (MEN)	700 €	2500 €
Bourse sociale complémentaire (MEN)	1424 €	1424 €
Stage (MEN)	3000 €	3000€
TOTAL	6924 € (+5.124 €)	6924 € (+6.924 €)

Cas type n°3 :

non boursier du MESR, méritant du MEN

Etudiant en M2, non boursier	
BCS (MESR)	0 €
Aide au mérite (MESR)	0 €
Bourse au mérite (MEN)	1225 €
Bourse sociale complémentaire (MEN)	0 €
Stage (MEN)	3000 €
TOTAL	4225 € (+4.225 €)